



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Tours

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°24-46

Séance du 31 Mai 2024

Date de convocation : 27/05/2024 L'an 2024, le 31 Mai à 9h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 17/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni
Administrateurs votants : 13/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 10/17

Pouvoirs : 3/17

Excusés : 4/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON ; Mme DARIES ; M. BRUN ;
Mme CABANNE ; M. GARNAUD ; M. FLEISCH ; Mme BECARD ;
Mme LEVASSEUR ; MME SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI ; M. OREAL à M. GARNAUD et
Mme MAUDUIT à Mme SERRA.

Étaient absents excusés : Mme WANNERROY ; Mme BLET ; M. PIERRE et M. MUSSARD.

Tome 1 - N°24-46 - OBJET : Convention d'objectifs entre le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire et le CCAS dans le cadre du Programme Départemental pour l'insertion et l'Emploi au titre de l'année 2024.

Le Département d'Indre-et-Loire a lancé en 2022 un appel à projets intitulé « Offre d'insertion au bénéfice des publics en situation d'exclusion » dans la perspective du Programme Départemental pour l'Insertion et l'Emploi (PDIE) 2023-2026.

L'action portée par le CCAS de Tours dans le domaine de l'hébergement d'urgence à travers le Centre Paul Bert s'adresse entre autres, à des jeunes de 18 à 25 ans et à des bénéficiaires du RSA désocialisés et en grande précarité. La structure contribue donc à créer des conditions favorisant leur insertion sociale et professionnelle, objet de la réponse à l'appel à projets mentionné.

Pour rappel, en 2023, le Centre Paul Bert a accueilli 31 allocataires du RSA et 36 jeunes majeurs de moins de 26 ans.

La subvention attribuée par le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire dans le cadre de ce nouvel appel à projets pour l'année 2024 reste à hauteur de ce qui était alloué les années précédentes, à savoir 25 320 euros.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration autorisent Madame la Vice-Présidente à signer la convention d'objectifs entre le Conseil Départemental et le CCAS pour cette action s'inscrivant dans le cadre du Programme Départemental pour l'Insertion et l'Emploi.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation



La Vice-Présidente,

Rachel MOUSSOUNI